



federactu

«ELEVAGE : le bonheur est dans le pré ?»



p. 4-9

➤ **FEDER fête ses 10 ans**
10 ANS de structuration de filière



p. 16

➤ **Bien-être animal**
Faire valoir les bonnes pratiques



p. 20-21

➤ **Sanitaire**
Tout savoir sur la maladie de
Schmallenberg



- A vous dire..... p. 3
- Dossier..... p. 4 à p. 8
Focus sur les 10 ans FEDER
- Assemblées générales..... p. 9
Retour en présentiel
- Tendances des marchés bovins..... p. 10
Conjoncture bovine
- Tendances des marchés ovins..... p. 11
Conjoncture ovine
- Technique d'élevage : valoriser l'herbe..... p. 12 à p. 13
Exemple d'une conduite économe d'engraissement de génisses
- Alimentation : les protéines..... p. 14 à p. 15
La problématique majeure de l'alimentation des ruminants
- Bien-être animal..... p. 16
Une application dédiée : Boviwell
- Circuits courts..... p. 18 à p. 19
**Un atelier spécialisé et adapté
Un GIEE reconnu**
- Sanitaire..... p. 20 à p. 21
**Tout savoir sur la maladie de Schmallenberg
Les résistances aux anthelmintiques**
- Génétique..... p. 22
Un nouveau taureau pour les adhérents
- Portraits d'éleveurs..... p. 23
Des partenariats solides avec TERRE D'OVIN



www.feder.coop

SITES BOVINS

Molaise - BP 17 - 71120 CHAROLLES..... **Tél. 03 85 24 25 50**
 4, rue de Brest - 71300 MONTCEAU-LES-MINES..... **Tél. 03 85 69 03 00**
 La Bussière - RN 151 - 58500 RIX..... **Tél. 03 86 27 01 89**
 Route de Mazagran - 08400 GRIVY LOISY..... **Tél. 03 24 71 07 07**
 Les Crénards - 03500 ST POURÇAIN-SUR-SIOULE.. **Tél. 04 70 45 38 69**
 Le Moulin de la Perche - Taisey - 71100 SAINT-REMY... **Tél. 03 85 48 51 98**

SITES BOVINS ET OVINS

Rue de l'Oze - 21150 VENAREY-LES-LAUMES..... **Tél. 03 80 89 59 00**
 Chemin de la plaine - 63360 GERZAT..... **Tél. 04 73 15 23 40**
 Les Chaumas - 03430 VILLEFRANCHE-D'ALLIER... **Tél. 04 70 07 46 05**

SITES OVINS

Recuange - 71320 LA BOULAYE..... **Tél. 03 85 79 40 06**
 Le Bourg - 43100 SAINT-BEAUZIRE..... **Tél. 04 71 76 80 81**

Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY

Coordination revue : Christophe FOUILLAND, Matthieu PRIN

Marie TORNERO, assistante communication

Conception et réalisation :

COMIMPRESS - ZA Mâcon Est - 01750 Replonges

Tél. 03 85 32 25 40

Crédits photos : Delphine BUISSON, Deborah LALIGANT, Geoffrey REMY, Pauline DESPRATX

Dépôt légal : ISSN - 1760 - 0804

Dates à retenir



Salon de l'herbe

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 Juin
à Villefranche d'Allier (03)

.....

Porte ouverte :
réduction des émissions
de carbone en élevage
bovin allaitant (71)

Lundi 20 juin après-midi,
chez J.B. Roy Saint Forgeuil
71460 BRESSE SUR GROSNE



- Présentation de l'exploitation
- Principes des crédits carbone
- Gestion des haies et fabrication de plaquettes
- Programme bas carbone
- Plans bocagers et CUMA pour fabriquer plaquette.

→ **Rejoignez-nous sur**



www.feder.coop



Coopérative Feder



La revanche de la production

10 ans de stratégie de structuration en amont

10 ans. Déjà 10 ans que l'union FEDER est en action pour construire et organiser des filières ovines et bovines fortes. Plutôt que les 10 ans passés, FEDER regarde les années à venir. Des investissements sont effectués pour disposer de centres fonctionnels et modernes, pour renforcer l'accès aux marchés export, pour gagner en performances techniques sur des domaines tels la génétique ou l'agrilvoltaïsme par exemple. FEDER est aujourd'hui une union de coopératives structurée et organisée, reconnue pour sa fiabilité financière et pour son implication dans le développement de nouveaux marchés.

10 ans pendant lesquels FEDER se construit mais aussi pendant lesquels le monde a aussi beaucoup évolué. Cette évolution a pris un mode accéléré depuis quelques mois. Le conflit en Ukraine aux portes de l'Europe ou la pandémie qui continue de sévir en Chine par exemple, ont changé la donne. Les tensions d'approvisionnement touchent de nombreux secteurs économiques et on craint des perturbations durables. Dans ce contexte de mondialisation souffrante, une notion qu'on avait tendance à oublier revient au cœur des priorités : PRODUIRE. La nécessité d'assurer la production alimentaire, industrielle, pharmaceutique, de matières premières et énergétique revient comme un leitmotiv depuis quelques mois.

Que les intérêts se recentrent vers la production ne fait que nous conforter dans notre raison d'être, dont l'activité est territoriale, non délocalisable et a le noble objectif de participer à nourrir la population. Toutefois, dans ces contextes de fébrilité économique, il est d'autant plus crucial d'apporter de la lisibilité et de la sécurisation aux producteurs.

Plus de production et davantage d'autonomie

Optimiser les charges demeure par conséquent la problématique centrale de la production. Réduire sa dépendance aux intrants et augmenter son autonomie doit être un objectif largement partagé. En outre, la nouvelle mouture de la Politique Agricole Commune devrait se révéler favorable à l'élevage sur certains aspects. « Produire davantage » est indissociable de « plus d'autonomie ». FEDER s'inscrit dans cette démarche d'accompagnement technique pour une optimisation des itinéraires techniques d'une part, et dans la sécurisation des valorisations des productions, d'autre part. C'est notamment en ce sens que FEDER œuvre pour le développement de contrats de production, conformes aux exigences de la loi EGAlim.

Produire et sécuriser sont les piliers de l'engagement mutuel de FEDER avec ses adhérents.

Bertrand Laboisie

Président de Feder Elevage
Éleveur à Sauvagny (03)



Yves Largy

Président de Feder
Éleveur à Curgy (71)



Thierry Orcière

Président de COPAGNO/Feder
Éleveur à Lezoux (63)



Gilles Duthu

Président de TERRE D'OVIN/Feder
Éleveur à Francheville (21)



Nicolas Boucherot

Président de Feder Eleveurs Bio
Éleveur à Champagny (21)



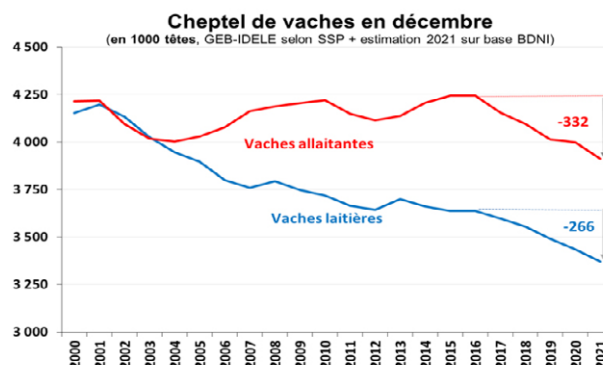
FEDER : Retour sur 10 ans d'une dynamique au service des filières d'élevage

En mars 2012, les coopératives SOCAVIAC, EPIS CENTRE et l'union de coopératives GLOBAL lançaient la mise en œuvre d'une structuration d'une filière bovine et ovine centrée sur l'amont, c'est-à-dire plaçant les producteurs au centre de l'organisation.

• 10 ans de massification des volumes

Malgré une décapitalisation de quasi 600 000 vaches au niveau national d'après les statistiques d'IDELE, FEDER a maintenu voire même développé son activité, passant de 189 000 têtes en 2012 à 196 000 têtes en 2021.

• Des activités en progression malgré un contexte de baisse des cheptels



Source : SSP et Eurostat

Enquêtes cheptel de novembre	1998	2008	2018*	2019*	2020*
Total ovins	9 553	7 715	7 166	7 705	7 301
Brebis et agnelles saillies	7 502	5 888	5 405	5 329	5 401
• Brebis allaitantes	5 866	4 300	3 796	3 668	3 797
• Brebis laitières	1 636	1 588	1 608	1 661	1 605

* Suite à la modification de l'échantillon d'exploitations de l'enquête cheptel du SSP en 2018, 2019 et de nouveau en 2020, les évolutions constatées entre ces années et les précédentes sont à considérer avec précaution.

Les volumes ovins sont également en nette progression malgré la baisse du nombre de brebis constatée ces 10 dernières années. La progression est plus importante sur la partie Nord de la zone FEDER, avec par exemple une hausse de 45% pour TERRE D'OVIN qui est passé de 46 000 têtes en 2012 à 57 000 têtes mises en marché en 2021.



Des investissements pour disposer de centres répondant aux exigences

L'union FEDER a mis en réseau et en synergie les outils de rassemblement existant. Des investissements ont été menés pour répondre aux exigences de bien-être animal, notamment pour disposer des surfaces d'aires paillées et d'accès à l'alimentation à volonté dans les principaux centres, adaptés aux conditions de travail des collaborateurs.

Remise à neuf de centre :

- Reconstruction du centre de Vénarey-Les-Laumes (21), vétuste et non fonctionnel

- Rénovation du centre ovin de Villefranche d'Allier (03)

Extensions :

- Nouveaux bâtiments pour l'export à Montceau-Les-Mines (71)
- Extension des chambres froides, création de locaux de transformation et préparation à l'atelier SELE-VIANDES à Saint-Rémy (71)

Couvertures photovoltaïques 800 Kwatt crêtes bientôt en production :

- A Villefranche d'Allier (03) et Vénarey-Les-Laumes (21) : stabulations et bâtiments de stockage,
- A Rix (58) : nouveau bâtiment de repousse et engraissement
- Montceau-les-Mines, stabulations et bâtiment engraissement ovin.

Nouveau centre :

- Construction en cours d'un nouveau centre ovin à Montceau-Les-Mines (71) en lieu et place du centre de la Boulaye, en vue de plus grandes synergies entre les activités bovines et ovines.



Le regard de Michel Millot, Directeur de FEDER et des coopératives adhérentes :

Les 10 premières années de FEDER se sont déroulées globalement en adéquation avec nos objectifs, même si nous avons été chahutés par des

événements exceptionnels, crises climatiques, crise sanitaire...

L'objectif était de commercialiser ensemble avec les éleveurs le fruit de leur travail et ceci dans une indépendance de gestion forte. Il s'agissait de tirer les leçons du passé, séparation des métiers, amont et aval, spécialisation sur l'amont et accompagnement technique des productions animales.

Il fallait conforter la solidité financière des coopératives de base afin d'affronter d'éventuelles crises.

Il fallait oser un schéma original (association végétale animale) où le pouvoir décisionnel demeure chez les éleveurs.

Il fallait et il faut être « avec » et jamais « contre » par nature.

Il fallait oser et toujours être en capacité de saisir toutes opportunités de consolidation, de structuration, de croissance externe.

Il fallait être imaginatif et fort de l'expérience coopérative, intégrer une dynamique économique sans tabous structurels, associant coopérative et force privée dès l'instant que l'actionnaire éleveur est conservé et renforcé.



C'est ainsi que nous avons créé **EUROFEDER** pour l'exportation et que nous sommes devenus et restons le 1^{er} fournisseur bovins viande du Groupe BIGARD. Nous nous devons d'être réactif et flexible à l'adaptation aux marchés, à la demande, aux débouchés.

Nous avons donné et donnerons toujours la priorité aux forces terrains et services aux éleveurs alors que nous optimisons les fonctions supports, pour améliorer notre productivité.



FEDER est moteur dans la création de logiciels élevage avec notre partenaire HELIX.

Nous avons été et nous sommes **moteurs dans l'élaboration des plans de relance élevage** et nous avons même écrit le 1^{er} programme test opérationnel élevage.

FEDER a été et sera **la force coopérative en action pour nos éleveurs sur les axes techniques** (alimentation, bâtiments sanitaires, génétique) et économique de mise en marché par la valorisation du travail des éleveurs pour les 10 prochaines années.

Nous garderons le cap du dynamisme de l'innovation et de l'action.



Des efforts d'organisation permis par le regroupement, source d'efficacité et de plus value pour les adhérents

Les 10 ans de travail ont permis de mutualiser au sein de la zone Feder les transports et l'utilisation des centres (approvisionnement et transports animaux). Des centres se sont spécialisés pour proposer un choix d'animaux adaptés aux clients (brouillards) et parfois sur les aspects sanitaires (export pays tiers). Une mutualisation en cours de finalisation sur le site de Montceau-les-mines s'opère aussi entre bovins et ovins. Ce travail de massification, malgré les nouvelles contraintes réglementaires et de marché segmenté permettent, d'une part, de limiter la hausse des charges très significatives ces derniers mois et de proposer via l'un de nos débouchés principaux en animaux de boucherie une rémunération la plus intéressante possible pour nos adhérents.

Une dynamique de structuration des filières d'élevage

• Une filière bio en mouvement constant

La petite coopérative FEDER ELEVEURS BIO grandit chaque année. En 2012, la coopérative LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE affichait un volume de 1 801 bovins mis en marché. Le conseil d'adminis-



tration a œuvré pour que la coopérative évolue sur sa zone de reconnaissance pour s'adapter au périmètre de FEDER. De ce fait, désormais dénommée FEDER ELEVEURS BIO, la coopérative est reconnue sur une zone équivalente à la zone d'activité de FEDER et peut accueillir les adhérents qui opèrent une conversion de l'agriculture conventionnelle vers la production agrobiologique. Ainsi, FEDER ELEVEURS BIO affiche pour 2021 un volume de près de 4 300 bovins, soit une progression de 238% en 10 ans.

• La diffusion et la promotion des pratiques innovantes

Au-delà du projet de massification des volumes pour gagner en force commerciale, FEDER porte le projet d'accompagner les producteurs dans leurs itinéraires techniques :

• **Animation de GIEE** (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) : FEDER compte parmi les structures pionnières et les plus engagées dans la mise en place de ces groupes d'éleveurs innovants qui partagent des pratiques de production agricoles synergiques entre exploitations. A ce jour, FEDER ou ses coopératives animent 7 GIEE reconnus par le Ministère de l'Agriculture. Ces groupes innovants sont des supports pour diffuser largement les innovations et tests réalisés par ces éle-

veurs ayant envie de modifier leurs systèmes pour les optimiser sur le plan économique, environnemental et sociétal. Les travaux de ces groupes sont ensuite diffusés aux autres adhérents et encore de façon plus large.

- **Herbe :** Par son positionnement géographique qui couvre une large part du bassin allaitant caractérisé par l'élevage extensif, il est indispensable pour la coopérative d'accompagner les éleveurs dans la gestion de l'herbe, soit par le biais de stages pour la mise en place du pâturage tournant, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture avec un appui au référentiel de la pousse de l'herbe au printemps pendant de nombreuses années, soit par la diffusion de clôtures électriques permanentes performantes avec un appui dans l'étude et la mise en œuvre.

- **Le développement du photovoltaïsme** sur les bâtiments d'Élevage, peut permettre de financer les bâtiments ou bien de bénéficier d'un bâtiment à moindre coût selon la formule choisie. Plus de 400 bâtiments ont été équipés depuis 10 ans chez nos adhérents bovins et maintenant ovins. Une veille est actuellement en cours et des projets pilotes en cours de développement pour de l'agrovoltisme. Plus facile en ovins, des solutions s'ouvrent pour les élevages bovins. Nous concevons ces projets à taille limitée comme des outils de diversification et d'adaptation aux évolutions climatiques.

- **Bilans carbone et Crédits Carbone,** une démarche gagnant/gagnant. Feder a participé dès 2016 à un programme d'évaluation des empreintes carbone en Élevage bovins allaitant. Ce travail a permis d'objectiver les émissions mais aussi le stockage de carbone dans les élevages. Depuis 2 ans, des éleveurs se sont engagés dans une démarche de réduction des GES sur leur exploitation en bénéficiant de crédits carbone, liés à ces réductions. L'avantage de cette démarche, c'est qu'elle est parallèle à une amélioration de l'efficacité de l'exploitation et donc de sa performance économique. Nous avons entamé en 2022 la même démarche en élevage ovins sur l'ensemble du territoire de FEDER.

Structurer les marchés exports : Naissance d'EuroFeder

La mise en œuvre de FEDER a été également accompagnée d'une structuration de la filière aval export. La filiale export de FEDER, Limousin Charolais Acor, a mutualisé ses compétences avec la société l'Européenne. Cette fusion a permis de densifier la

présence en Italie et de mieux aborder les débouchés pays tiers. La société EUROFEDER figure parmi les leaders nationaux de l'export de bovins vifs.

Poursuivre l'implication sur la génétique

Les sections reproductrices ont également été regroupées pour permettre une diffusion auprès des adhérents de reproducteurs issus de la base de sélection. L'achat de plusieurs taureaux mis aux normes, issus de stations d'Évaluation ou de ventes de reproducteurs, a permis de faire bénéficier à nos adhérents de taureaux « filière » qui permettent de faire évoluer la race charolaise pour une bonne valorisation bouchère, tout en ayant des aptitudes maternelles.

Accompagner les éleveurs vers de nouveaux débouchés ou de nouvelles pratiques

L'un des axes de FEDER est d'accompagner les adhérents vers de nouveaux débouchés ou des évolutions de marché, tant sur la production ovine avec le développement important des volumes valorisés sous signe de qualité en étalant les sorties des animaux et en qualifiant de nouveaux éleveurs dans ces démarches que sur la production bovine avec l'engagement dans deux plans de relance. Ces 2 plans de relance peuvent permettre d'initier des actions expérimentales qui, si elles sont concluantes, peuvent apporter une corde supplémentaire à l'arc des débouchés : la première porte sur la valorisation de brouillards préparés, le second sur de jeunes animaux pour le secteur de la restauration commerciale hors domicile.

La raison d'être de l'outil coopératif est de pouvoir organiser des débouchés rentables.



Filière Brouillards Free Antibio :

Coop Italia évolue progressivement vers des produits garantis sans antibiotiques. Dans ce cadre, FEDER qui fournit des brouillards aux engraisseurs Italiens, s'engage dans cette démarche en proposant des brouillards n'ayant pas eu d'antibiotiques après le sevrage. Vos commerciaux vous indiqueront les modalités précises de ce débouché conséquent pour FEDER.





Assemblées Générales : retour en présentiel

Après deux années marquées par la pandémie et les restrictions de rassemblement pendant lesquelles nous avons dû adapter nos modes fonctionnement en tenant nos assemblées en distanciel, il est à nouveau envisageable de tenir nos assemblées générales en présentiel.

Ainsi les coopératives organisent leurs AG :

- COPAGNO : jeudi 19 mai 2022 à Villefranche d'Allier (03)

Présentation des nouveaux aménagements du centre ovin et animation d'ateliers techniques

- FEDER ELEVAGE, TERRE D'OVIN, FEDER ELEVEURS BIO : mardi 7 juin 2022 à Beaune (21)

Intervention de M. Thierry Turlan, Spécialiste des productions du bassin allaitant à la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes

- Rapport d'activité générale : jeudi 9 juin 2022 à Villefranche d'Allier (03)

Intervention de M. François Purseigle, Sociologue des mondes agricoles



François Purseigle est Professeur des universités en sociologie à l'Institut National Polytechnique de Toulouse et dirige également le département de Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (INP-ENSAT).

Depuis janvier 2020, il est membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de

France et est également co-titulaire de la chaire GERMEA (Groupe d'Etude et de Recherche sur les Mutations de l'Entreprise Agricole) de l'Institut National Polytechnique de Toulouse.

Après des activités de recherche consacrées à l'étude de l'engagement et du comportement

syndical et politique des agriculteurs français, ses travaux portent actuellement sur l'étude des innovations organisationnelles et des transformations du travail. Ces nouvelles organisations conduisent à l'émergence, à l'échelle mondiale, de nouvelles formes d'organisations.

M. François Purseigle interviendra à notre assemblée générale à Villefranche pour dresser une analyse de l'évolution des structures et de la profession agricole : « **De nouvelles entreprises pour de nouveaux défis** ».



Thierry Turlan est ingénieur général du Ministère de l'Agriculture, en charge d'une mission de trois ans sur le bassin allaitant. Il est positionné à Clermont-Ferrand, à la Direction Régionale de l'Agriculture (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes.

Son affectation fait suite à la crise du broutard de l'automne 2020. L'objet de sa mission consiste à travailler avec tous les acteurs de la filière viande bovine du Massif Central sur les démarches de valorisation de la viande à court terme et sur les perspectives d'évolution de l'élevage allaitant à échéance d'une dizaine d'années.

A l'assemblée à Beaune le 7 juin, il présentera une analyse panoramique des éléments qui orientent la production de viande. Il mettra en évidence les points d'appui, mais aussi quelques interrogations, pour les systèmes d'élevage bovins dans le contexte qui se dessine pour le futur, à l'échelle du Massif et de notre pays.

Des voies d'adaptation aux attentes des consommateurs et des citoyens seront esquissées et discutées.



Assemblée de section Ardennes – 6 Mai 2022

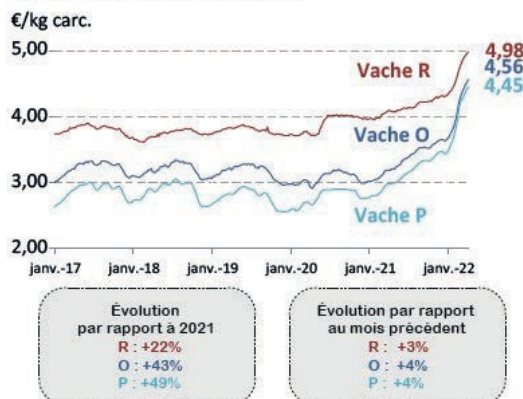
Prix : inédits pour toutes les catégories

C'est une hausse sans commune mesure à laquelle nous assistons depuis le début de l'année. C'est même bien avant le déclenchement du

conflit russo-ukrainien que les cours ont repris vigueur. Initié par les JB, c'est l'ensemble des catégories viande qui a suivi.

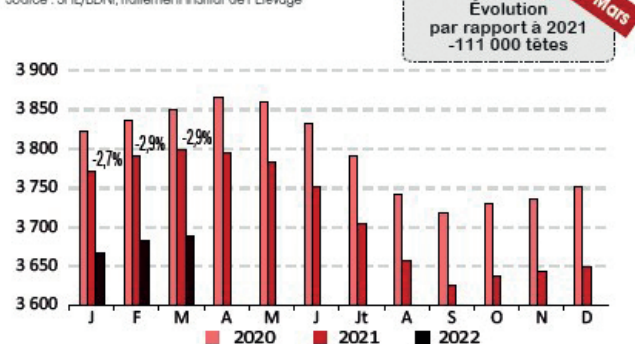
Cotations françaises des vaches

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FranceAgriMer



Vaches de races allaitantes (1 000 têtes)

Source : SPIE/BDNI, traitement Institut de l'Élevage



L'impact allemand a servi de déclencheur, contraint par une déprise du cheptel européen sans précédent. La hausse a été spectaculaire. Le déséquilibre offre/demande, pour une fois favorable à la production, a permis l'envolée des cours. La France avec 43% de hausse (Vaches O - Don-

nées Interbev) n'a fait que suivre modestement les 70% de hausse des cours allemands... Il en est de même dans les pays du bloc est de l'Europe qui se retrouvent à des tarifs similaires au prix de la viande piécée française.

Évolution des volumes d'abattage européens sur 1 mois

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat, ANZ, AMI, SSP et Anagrafe zootecnica

	PART PRODUCTION UE-27* GROS BOVINS (2021)	2022/2021		
		VACHES	JB	GROS BOVINS
FRANCE	18%	-5	-4	-5
ALLEMAGNE	15%	-13	-3	-8
ITALIE**	10%	+2	+2	+4
IRLANDE	9%	+9	+14	+6
POLOGNE	8%	+9	=	+4
ESPAGNE	7%	+16	+6	+7
UE-27*	100%	-3	=	-1

*UE sans le Royaume-Uni.

**Pour l'Italie, les chiffres sont issus de la base nationale de données sanitaires (Anagrafe zootecnica). Le total UE-27 est recalculé en fonction.

CONSOMMATION

Consommation
Indigène contrôlée
viande bovine y
compris veaux
(calculée par
bilan, 1000 t/c)

Source : SSP

*hors variations de stock.

En janvier 2022 le VBF représentait 77% de la conso contre 83% en janvier 2021.

JANVIER
2022
119,4
-5,9%

CUMUL ANNUEL
2022
119,4
-5,9%

CUMUL ANNUEL
VBF*
2022
92,0
-12,7%

Si la consommation ralentit, ce n'est que plus faiblement que la production, avec un rythme d'abattage des femelles, surtout, qui décroît. La viande hachée, toujours moteur, a largement contribué à la très nette valorisation des réformes laitières, qui représentent aujourd'hui le « fond de réserve » de tout abattoir.

Les cours de JB avec la barre de 5 €/kg en ligne de mire ont, bien sûr, entraîné dans leur sillage les broutards. L'Italie a, et c'est une première, suivi l'envolée allemande. La décapitalisation prégnante a induit une diminution indéniable de l'offre dans les mâles et femelles destinés à l'engraissement. C'est encore et toujours ce rapport offre/demande

favorable à la production qui a vu le marché et, de fait, notre coopérative, passer de flux poussé (nos commerciaux vendent les animaux aux clients) à un flux tiré (les clients nous demandent les animaux), inversant ainsi le rapport de force...

Ce rapport de force concernant la commercialisation de la production s'est ainsi vu totalement inversé par rapport aux années précédentes... avec l'impact mesuré sur les prix. Tant que le flux reste dans le même sens, indépendamment des aléas sanitaires ou géopolitiques, la tendance devrait perdurer.

Yves JEHANNO

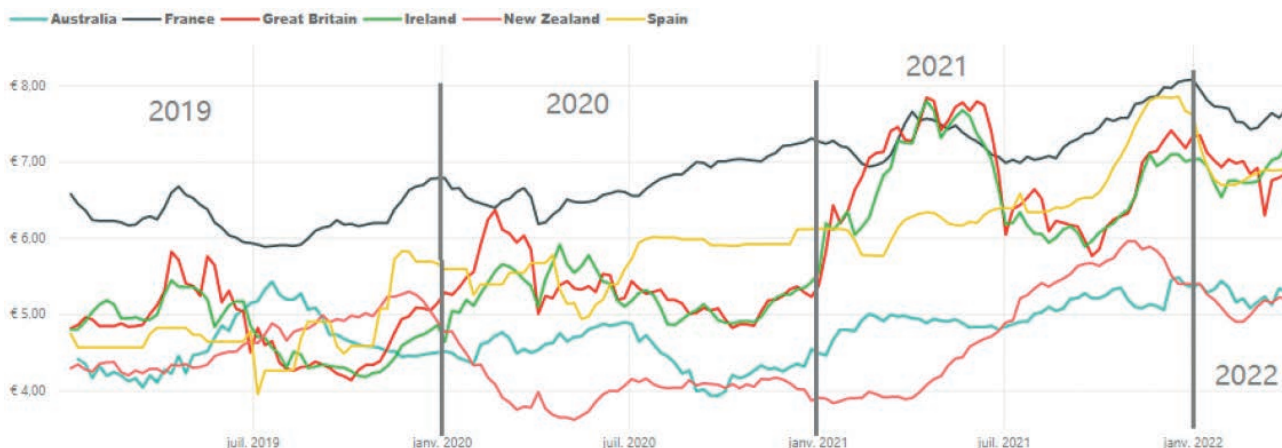
Responsable commercial export

Marchés ovins

Des cours qui continuent de croître

Depuis l'automne 2019, et ce malgré les difficultés de commercialisation liées au Covid notamment, le prix moyen (entrée abattoir) de la viande ovine est au-dessus des prix des autres pays producteurs

d'agneaux (Australie, Grande Bretagne, Irlande, Nouvelle Zélande et Espagne). Ces cours sont en constante progression atteignant des pics jusqu'à 8€/kg en décembre 2021 (+1.50€/kg par rapport à décembre 2021).

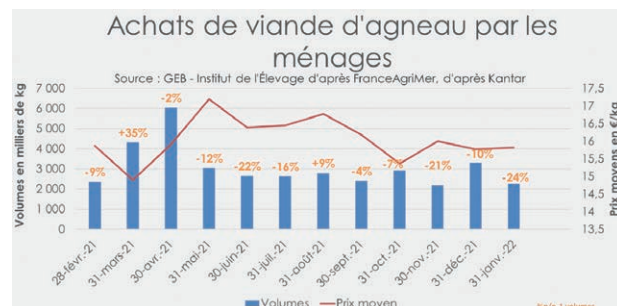


La France en tête des cours mondiaux depuis 2019

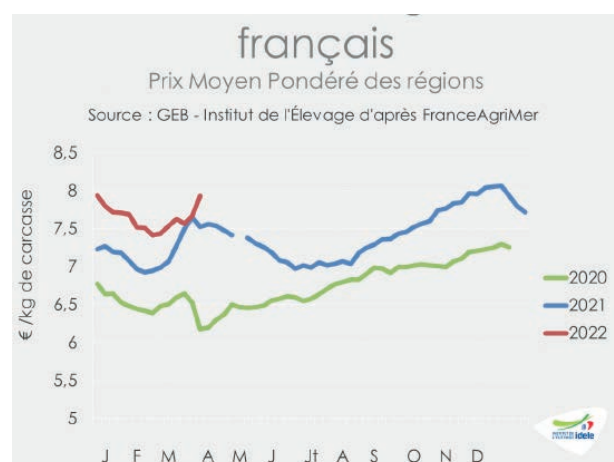
En ce début d'année, la cotation de l'agneau français est encore restée au-dessus des années précédentes malgré une baisse saisonnière due à un nombre conséquent d'agneaux Lacaune ainsi qu'une consommation en berne sur les deux premiers mois de l'année. En effet, on constate une baisse de 24% des achats des ménages en janvier 2022.

Après un démarrage difficile des commandes pour les fêtes de Pâques, la situation s'est débloquée une semaine avant Pâques et la cotation entrée abattoir a ainsi décollé, bondissant de

+ 26 cents en semaine 13 pour atteindre 7,93 €/kg (semaine 14). Ces prix représentent une augmentation de 28 cts par rapport à 2021 et 1.75 € par rapport à 2020.



L'avenir, incertain, en raison du contexte international, n'est pour autant pas morose. En effet, le risque d'effondrement des cours n'est pas d'actualité au regard de la consommation d'agneau ainsi que le prix élevé de l'import. Il faudra néanmoins réussir à maîtriser au mieux les intrants dont les prix flambent depuis quelques mois.



Produire une génisse pour valoriser l'herbe

Le GAEC des Châtillons, Catherine et Laurent ROUFFET, est situé à PARCEY dans le département du JURA, aux portes de DOLE. Eleveurs passionnés par leur métier, après l'arrêt des vaches allaitantes, ils engraisent aujourd'hui des génisses charolaises et croisées à partir de laitons, mais voyons leur parcours.

Catherine et Laurent, pouvez-vous nous présenter brièvement votre exploitation ?

Nous exploitons 200 ha en système polyculture-élevage sur deux sites, composés de 75 ha de prairies permanentes, 15 ha de Luzerne et de 110 ha de cultures. Sur un site, nous cultivons du blé, de l'orge, du maïs, du tournesol et du soja. La production de luzerne s'est substituée à la culture du colza en bordure de rivière, rentrant ainsi en tête d'assolement. Notre second site distant de 13 km au nord de DOLE comporte 60 ha de prairies séchantes en coteaux.

Quelles ont été vos motivations pour vous lancer dans la production de génisses ?

Jusqu'en 2018, nous élevions 60 vaches allaitantes charolaises. Après l'arrêt de la production, il a fallu trouver une solution pour valoriser les surfaces en prairies et les bâtiments existants. La production de génisses nous paraissait être une bonne solution pour fonctionner avec une forte autonomie alimentaire. En effet, l'exploitation dispose d'herbe, de céréales, de luzerne et de paille. De plus, nous souhaitons garder une disponibilité en fumier indispensable pour nos cultures de vente. Cependant, nous voulions optimiser les performances des animaux afin d'avoir un cycle de production plus rapide pour une commercialisation entre 28 et 32 mois.

Pouvez-vous nous développer votre itinéraire technique de production ?

Nous achetons chaque année 80 à 90 laitons de 300 à 350 kg à l'automne, des charolaises et quelques croisées limousines et salers. En relation avec notre technico-commercial, l'approvisionnement provient essentiellement de Franche-Comté. Les femelles sont déparasitées, vaccinées contre les clostridioses et tondues à l'arrivée. Le premier hivernage, la ration se compose de foin à volonté, 4 kg de luzerne enrubannée, 1 kg de céréales aplaties, 0,2 kg de mélange de tourteaux soja-colza et 150 g de FEDERMINE TAMPON PHOS. De notre point de vue, il faut sortir tôt et rentrer tôt. La mise à l'herbe



est précoce sur les coteaux, autour du 25 mars, en fonction de la météo et la rentrée s'effectue au 15 octobre maximum. Après un déparasitage et un rappel de vaccination, les génisses ont un régime progressif le second hivernage pour arriver à une ration finition composée de 8 kg de luzerne enrubannée, 8 kg d'ensilage de maïs épis, 2 kg de céréales aplaties, 0,5 kg de mélange de tourteaux soja-colza et 200 g de FEDERMINE TAMPON PHOS. La vente des femelles grasses s'effectue en hiver et au début du printemps. L'année dernière le poids moyen commercialisé était de 413,4 kg à 28,48 mois.

Quelles surfaces fourragères et quels stocks sont nécessaires pour assurer cette production ?

Nous fauchons 22 ha d'herbe, 15 ha de luzerne récoltée en enrubannage en 3 coupes annuelles, récoltons 5 ha de céréales en mélange blé-orge et 8 ha de maïs épis ensilé, produit plus énergétique que l'ensilage de maïs plante entière et beaucoup plus facile en manutention.



Le bilan fourrager annuel est le suivant :

- 65 Tonnes de foin.
- 180 Tonnes de luzerne enrubannée.
- 40 Tonnes de céréales.
- 125 Tonnes d'ensilage de maïs épis.
- 8 Tonnes de tourteaux achetés.

En conclusion

Ce système nous satisfait pleinement car il permet d'optimiser les performances des femelles ainsi que le potentiel fourrager de notre exploitation. De plus, les bâtiments des vaches allaitantes ont pu être réutilisés sans modifications.

Agri Echange : une plateforme d'entraide pour limiter ses coûts de mécanisation

Agri Echange est la première plateforme d'échanges de travaux, matériels et main d'œuvre entre agriculteurs. Elle répond au besoin de diminuer les coûts de revient au sein des exploitations tout en relevant le défi de la transition écologique. La plateforme rassemble aujourd'hui près de 1000 inscrits et 5000 offres.

L'inscription sur le site est gratuite, à partir du premier échange, souscription d'un abonnement annuel.

Pour plus de renseignements :

www.agri-echange.org ou resp réseau :

Manue Meot : 06-47-75-27-92

Salon de l'herbe et des fourrages 2022

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin 2022
Villefranche-d'Allier (03)

Plein les yeux



Depuis 20 ans, tout pour les éleveurs,
de la graine à la ration.

Découvrez tous les produits et matériels dont vous avez besoin pour produire, distribuer et valoriser la ration de votre cheptel. Ils seront présentés - pour certains en avant-première - en conditions réelles d'utilisation, comme sur votre exploitation.



• **40 ha** réservés aux démonstrations et essais de matériels

• La plus grande vitrine fourragère de France avec **2 ha** de vitrines végétales et **400** micro-parcelles de graminées et légumineuses, maïs fourrage, méteils, etc.

• **1** allée unique de circulation pour être certain de ne rien manquer

www.salonherbe.com



Les protéines en Elevage toujours et encore...

Suite au dernier numéro de Feder Actu qui consacrait son dossier sur les protéines, le cours de matières premières, dont les tourteaux, n'ont cessé de monter. La conjoncture dans les prochains mois ne laisse guère augurer de retour à des tarifs abordables. Toutes les mesures permettant d'économiser les protéines achetées sont bonnes à prendre, pour améliorer le revenu des éleveurs. La plupart des actions visent à produire des fourrages de qualité et d'associer également bonne valeur énergétique. Différentes actions sont en cours, elles sont souvent complémentaires et associées.

Améliorer la qualité des fourrages, un réflexe pour les prochaines années

Les dernières sécheresses ont conduit les éleveurs à récolter un maximum de fourrages pour assurer l'alimentation des animaux en hiver et quand la météo ne permet plus de nourrir les animaux dehors. Le nouveau défi qui peut s'accroître dans les années à venir est de concilier quantité récoltée et qualité pour limiter les quantités de concentrés à distribuer.

Cette année sera peut-être à nouveau une exception, mais la tendance lourde au niveau mondial sera de favoriser la consommation de fourrages non concurrents de l'alimentation humaine et des monogastriques.

Pour cela, les techniques et les variétés fourragères existent dans un premier temps.

- 1 Produire un maximum de fourrages au printemps
- 2 Valoriser l'herbe en pâture au bon stade (rotation des animaux dans les parcelles, ajustement du chargement pour faire du stock maximum)
- 3 Ne pas surpâturer les parcelles en été en cas de sécheresse, pour favoriser les repousses d'au-

tomne. Privilégier le regroupement des animaux sur une parcelle

- 4 Utiliser les repousses d'automne le plus longtemps possible en les faisant également tourner si les conditions météo le permettent
- 5 Cultiver une part des surfaces labourables en MCPI ou méteil, qui permet de produire un stock de fourrage souple (plus ou moins riche ou abondant selon la catégorie à laquelle ce fourrage est destiné), en complément de maïs plus fragiles aux sécheresses estivales.
- 6 Planter des légumineuses dans les rotations. Celles-ci auront plusieurs avantages, le premier de fournir un fourrage de bonne qualité et en quantité, le second de remplacer une tête d'assolement qui fournira de l'azote aux cultures suivantes et enfin de bénéficier d'une aide PAC complémentaire pour financer les surcoûts d'implantation. La luzerne n'est pas la seule légumineuse, les trèfles violets sont souvent plus adaptés en pur ou en association avec des graminées.



La culture du changement, un outil primordial dans les années à venir



Ces quelques éléments peuvent être considérés comme basiques pour certains, mais les changements se font lentement et les écarts se creusent entre les éleveurs.

La nouvelle PAC et la conjoncture exceptionnelle de cette année peuvent provoquer une rupture et inciter plus d'éleveurs à faire ces changements.

La « révolution verte » peut être une solution pour les élevages, d'autant plus qu'elle améliore l'image de l'Elevage et qu'elle peut apporter plus de pérennité aux Elevages, devant les changements qui se profilent (hausse de l'énergie, des intrants...).

Dans un second temps, que des pionniers commencent à tester, des changements plus importants seront peut-être à faire, (agroforesterie, valorisation et optimisation de la matière organique) mais passons d'abord en masse à ces solutions.

Cap Protéines, un programme national pour innover sur la souveraineté protéique

Ce programme financé dans le cadre du plan de relance peut permettre de mettre l'accent sur les différentes solutions pour produire des protéines localement. Elles peuvent être cultivées soit sur les exploitations d'élevage, soit en France et donc un peu moins dépendantes des fluctuations mondiales. Au-delà des travaux présents sur le site internet : Cap-protéines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs.

Vous pourrez, tout au long de l'année, découvrir des portes ouvertes en Elevage et des vidéos concrètes en Elevage, chez des éleveurs qui ont réfléchi leur système et développé des solutions adaptées à leur élevage.

Cap protéine sera présent aussi de façon importante au Salon de l'herbe avec de nombreuses démonstrations et premiers résultats d'essais dans le village de l'autonomie protéique et fourragère.



Financé par :



La bien traitance animale



Un sujet qui se concrétise dans le quotidien des filières animales par l'utilisation d'une application en exploitation.

Lors du dernier numéro de FEDER ACTU, nous avons évoqué ce sujet en présentant les 5 grands principes du confort de l'animal et les différentes actions menées ou en cours de lancement de l'abattoir à la ferme. Nous revenons plus en détail cette fois-ci, sur l'application Boviwell qui se mettra en place progressivement lors des visites de démarches qualité dès cette année et dans les années à venir.

Référent Bien être animal :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, chaque exploitation bovine et ovine doit désigner dans une attestation qu'il conserve un référent bien être animal. **Contactez votre technicien pour plus de renseignements.**

Boviwell c'est quoi ?

Cet outil de diagnostic développé par Moy Park et adapté par les interprofessions via IDELE, permet d'identifier les bonnes pratiques et les points d'améliorations en élevage. Il est réalisé par les techniciens. Simple d'utilisation, (téléphone, tablette), il permet d'intégrer les 5 grands principes de confort des animaux, dans une démarche constructive.

Les grands postes observés :

- Des surfaces adaptées selon les catégories d'animaux, surfaces de vie, surface de couchage seront évaluées pour que les animaux puissent avoir un confort de mouvements en période hivernale ou d'engraissement.
- Le paillage, même s'il ne faut pas trop pailler pour éviter une surchauffe des litières, les animaux correctement paillés ont un confort au quotidien.
- L'abreuvement, qui semble évident est l'un des points de bien être mais aussi de performance et de santé des animaux parfois à retravailler dans les élevages.
- La contention et la manipulation des animaux : dans l'intérêt des animaux mais surtout des éleveurs ce point est central, des installations adaptées à la taille des élevages et des systèmes permettent d'avoir un troupeau calme, des éleveurs et des animaux plus sereins.

- L'écornage, qui permet d'améliorer le bien être animal en évitant les rixes parfois dangereuses y compris pour l'éleveur, doit être néanmoins réalisé dans les bonnes pratiques décrites dans la fiche réalisée dernièrement par IDELE.
- La ventilation des bâtiments, là encore facteur de santé et de bien être au quotidien des animaux. De nombreux bâtiments y compris récents, ont des marges de progrès qui peuvent se révéler très intéressants pour le confort, la santé et le portefeuille de l'éleveur.
- La lumière naturelle, qui apaise les animaux, est également un point observé, toutefois il pose rarement de problème en élevage allaitant, où les bâtiments semi-ouverts sont souvent très lumineux.

A l'issue du diagnostic, un bilan est réalisé avec l'éleveur pour envisager les pistes d'améliorations si nécessaire.

La phase de test à laquelle j'ai participé avait pour but de développer un outil facile d'utilisation pour les techniciens en élevage. Au final une application utilisable sur smartphone ou tablette est disponible pour la réalisation de ces diagnostics.

Ce diagnostic souple dans sa réalisation peut permettre d'aborder de nombreux points techniques (abreuvement, aménagement du bâtiment...) adaptés aux besoins de l'éleveur et de trouver des solutions ensemble. C'est aussi, avant tout, un outil qui permet de justifier que la bien traitance animale est déjà une priorité des éleveurs.



Laurence Micaud

Responsable des démarches qualité



SOMMET DE L'ÉLEVAGE



#sommetelevage

Vivez le SOMMET DE L'ÉLEVAGE toute l'année
sur l'appli mobile **MySommet**



4 > 7 Octobre 2022
Clermont-Ferrand | France

www.sommet-elevage.fr

Conception : Agence Oui Plus Est - Crédit photo : Ludovic Combe

S'adapter aux attentes des circuits courts



FEDER, c'est aussi un accent fort sur les circuits courts. Et le plus court des circuits, c'est l'autoconsommation. C'est une des missions de SELEVIANDES, outil de la coopérative 100% à disposition des éleveurs.

Le plan d'investissement de SELEVIANDES conduit depuis 3 ans, permet de répondre aux attentes des éleveurs qui souhaitent garder certains de leurs bovins, ovins ou veaux pour l'autoconsommation ou pour une activité de vente directe.

Ce plan, soutenu notamment par les programmes de l'Agence Bio pour la structuration des filières d'élevages et du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté/FEADER pour l'investissement des industries agroalimentaires, a permis d'augmenter la capacité des chambres froides et d'aller plus loin dans la transformation des carcasses.

sortent de notre nouveau laboratoire et composent les colis « barbecue » des éleveurs.

Les préparations hachées assaisonnées !

En mars dernier, une formeuse à steak haché assaisonné, en lien direct avec notre agrément, a pris place dans le laboratoire de transformation. L'objectif : se différencier et se diversifier en valorisant encore mieux les viandes des éleveurs, en particulier le pot-au-feu, sous forme de préparation hachée, assaisonnée et moulée.



En effet, pour de nombreux producteurs, le frein à l'autoconsommation est de ne pas avoir de produits transformés en particulier pour les pièces de pot-au-feu. D'où la recherche de solutions pour la fabrication de saucisses ou de préparation hachée.

Les nouveautés à Séléviandes !

En novembre dernier, Séléviandes obtenait son agrément définitif pour fabriquer des saucisses, plus techniquement, l'agrément sanitaire « préparation de viandes, VSM, VH ». Après quelques mois de travail et quelques inspections plus tard, saucisses, merguez et viandes hachées assaisonnées

Retour sur les Portes Ouvertes 2022 :

SELEVIANDES a ouvert ses portes les 8 et 15 mars derniers et a accueilli près d'une soixantaine de personnes. L'objectif était d'une part, d'échanger avec les éleveurs afin de relever les difficultés de chacun, soulever des idées, parler clientèle et demande, et d'autre part, de proposer une visite complète de l'atelier. Cette visite a permis des échanges enrichissants entre éleveurs pratiquant la vente directe, bouchers et opérateurs conditionnement.

Les matinées se sont finalisées par une dégustation de steaks formés à base de préparation hachée sous les yeux des éleveurs.

La prestation SELEVIANDES : la solution tout compris pour l'autoconsommation et la vente directe

Depuis l'enlèvement des animaux en ferme jusqu'à la livraison des produits découpés mis sous vide prêts à être congelés, SELEVIANDES propose une prestation complète comprenant désormais une transformation des pièces traditionnellement transformées (pot-au-feu transformé en saucisses par exemple) selon les saisons.

Renseignements : Didier BERTHIOT
06.17.87.00.06 – d.berthiot@uca-feder.fr

Un GIEE veaux rosés dédiés aux circuits courts



• BIO BOURGOGNE •

Reconnu en septembre 2021, le GIEE veau rosé bio porté par la coopérative FEDER ELEVEURS BIO en coanimation avec BIO BOURGOGNE a pour objectif l'accompagnement technique d'un collectif d'éleveurs pour la production de veaux rosés en Côte d'Or. L'objectif est également de structurer l'offre pour développer la valorisation locale de veaux rosés bio - en vente directe et en circuit court.

Le GIEE DEFIVOROBIO est né d'une volonté des éleveurs de trouver un débouché pour les mâles dans la filière bio, afin d'éviter la vente de broutards dans la filière conventionnelle. Le veau rosé produit par ces éleveurs est un veau âgé de 6 à 8 mois, élevé sous sa mère et qui reçoit une complémentation pour garantir un engraissement suffisant tout en cherchant à rester sur une viande claire. Ces critères sont essentiels pour les consommateurs et les bouchers.

Les éleveurs travaillent depuis septembre sur la définition des pratiques d'élevage, de complémentation et de conduite vache-veau, le développement des débouchés avec des formations spécifiques. La première formation a eu lieu jeudi 31 mars 2022 avec l'intervention d'un spécialiste du veau sous la mère sur une ferme du collectif.

L'essentiel des veaux rosés bio produits sur le secteur étant valorisé en vente directe, les éleveurs font appel, la plupart du temps, à SELEVIANDES pour la prestation de découpe.

Avec le soutien de



SELEVIANDES participe aux circuits de valorisation des veaux rosés bio

Via nos boucheries bio à Dijon, sur les marchés et auprès du circuit LA VIE SAINTE (Chenove-21), ce sont près d'une cinquantaine de veaux commercialisés par FEDER SELEVIANDES en 2021.

Une chose est sûre, le veau rosé est apprécié bien que sa couleur puisse être étonnante lorsqu'on est habitué à la blancheur de la viande de veau. Les clients y reviennent sans aucun souci. Seule difficulté : la durée de conservation, étant donné que les carcasses possèdent moins de gras de couverture, mais la qualité de la viande est là !

Ainsi, nous sommes dans une logique de valorisation d'un veau local, en circuit court et bio. C'est un triple avantage que nous voyons et nous sommes heureux de satisfaire un plus grand panel de clients en proposant un veau différent, tout aussi bons, et bio !



Maladie à virus Schmallerberg

Qu'est-ce que la maladie à virus Schmallerberg ?

C'est une maladie émergente, apparue pour la première fois en Allemagne dans la ville de Schmallerberg en novembre 2011. Puis la maladie a atteint le reste de l'Europe en début de l'année 2012 (Royaume Uni, Luxembourg, Danemark, Belgique, France, Espagne, Italie...)

Le virus responsable de la maladie est transporté par des insectes piqueurs (moucheron) du genre culicoïdes, similaire à celui responsable de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO).

Ce virus atteint essentiellement les ruminants (bovins, ovins, caprins et bisons) et provoque des avortements et malformations à la naissance du fait de son pouvoir de franchir la barrière placentaire des femelles gestantes.

Quelles sont les manifestations cliniques de la maladie ?

La maladie peut s'exprimer sous deux formes différentes :

Forme aigue

Elle concerne essentiellement les bovins. L'animal peut présenter de la diarrhée, de l'hyperthermie, une baisse de la production laitière, de l'avortement ou un retour en chaleurs.



Forme congénitale

Cette forme est constatée essentiellement chez les petits ruminants, notamment les ovins. Elle est à l'origine de la formation de nouveaux nés malformés, d'avortement et de la mortalité à la naissance. Les malformations touchent principalement le squelette et le système nerveux.



On peut également observer des agneaux putréfiés ou gangrénés avec arrachement des membres à la traction lors de la mise bas. Les produits malformés sont très souvent non-viables et associés à des avortements tardifs ou des naissances prématurées.



Comment la maladie est-elle diagnostiquée ?

Le diagnostic de la maladie peut être établi en fonction des éléments suivants :

Clinique

Les manifestations cliniques observées dans la forme congénitale (avortements, malformations...) font évoquer d'emblée une atteinte par le virus Schmallerberg.

Biologique

La suspicion peut être confirmée par des analyses de laboratoire.

- RT-PCR en temps réel sur des échantillons prélevés sur l'encéphale de l'avorton, du mort-né ou du nouveau-né malformé.
- Sérologie par test Elisa à partir du sang de la mère ou du nouveau-né.

Epidémiologique

Série d'avortements avec présence de mort-nés



ou nouveaux malformés dans un troupeau de ruminants, notamment des ovins. Présence d'insectes vecteurs du genre culicoïdes.

Quels sont les moyens de lutte contre cette pathologie ?

La maladie de Schmallerberg n'est pas une maladie réglementée et n'entraîne aucune mesure spécifique de lutte ni de restriction concernant le mouvement d'animaux. Elle est considérée aujourd'hui comme une maladie d'élevage.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement, ni vaccin contre cette pathologie. Seul le dépistage par test sérologique validé depuis avril 2012 par l'ANSES est mis à disposition pour la surveillance et la détection précoce des cas du virus Schmallerberg.

A l'exception des mesures préventives générales (isolement, désinsectisation d'animaux, véhicules, bâtiments...), la surveillance épidémiologique reste le seul moyen de lutte permettant le suivi de l'évolution de la maladie et la circulation virale sur le territoire national.

Par conséquent, les éleveurs doivent informer leurs vétérinaires sanitaires qui informeront, à leur tour, les services vétérinaires départementaux (DDPP) dès la moindre suspicion en faveur de la maladie à virus Schmallerberg. Ce signalement, n'aura aucune conséquence en matière de restriction pour les élevages concernés.

Situation épidémiologique actuelle

La circulation du virus a entraîné des pertes variables dans les exploitations de France : avortement et mortalité. Certaines vagues de circulations ont plus d'impacts que d'autres.

Les résultats de la surveillance indiquent que la situation épidémiologique actuelle est enzootique

avec des fluctuations d'incidence selon les années (probablement selon plusieurs facteurs : proportion de ruminants naïfs, abondance des vecteurs, conditions météorologiques...).

Le virus continue donc à circuler sur le territoire national et en Europe mais à bas bruit et selon des vagues. Certaines vagues sont plus prononcées que d'autres.

Plusieurs foyers ont été signalés, dans l'hiver de cette année 2022, dans les élevages de moutons en Bourgogne (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Yonne, Nièvre, Aube...). A l'origine d'importantes pertes dans ces élevages, probablement la dernière saison de pâture favorable au développement des insectes vecteurs. L'activité vectorielle était certainement importante durant l'été-automne 2021, ce qui explique le nombre de foyers déclarés postérieurement lors des agnelages de l'hiver dernier.

Conclusion / Perspective

Maladie émergente, abortive responsable d'importantes pertes en élevage de ruminants. Son impact économique est considérable. Il n'existe aucun traitement, ni vaccin actuellement contre cette pathologie. La surveillance événementielle et la vigilance des acteurs sur le terrain (éleveurs, vétérinaires, laboratoires, GDS...) sont les seuls moyens de lutte pour permettre la détection précoce des cas et la circulation du virus Schmallerberg dans la population des ruminants

En espérant disposer un jour, d'un vaccin permettant le contrôle de la maladie et de limiter ainsi l'impact économique infligé aux éleveurs.

Parasitisme ovin

C'est la bête noire en élevage ovin, le parasitisme et sa résistance aux anthelminthiques !

Responsable de retard de croissance, impactant la reproduction ou encore la production laitière, les pertes économiques peuvent être non négligeables si la pression parasitaire du troupeau «explose».

Finis les traitements systématiques, sans alternance de molécules et à dose unique, place à la prévention et à l'association de pratiques alternatives. Outre l'accès à une eau propre et à la rotation sur les parcelles, zoom sur la notion de «brebis refuge». Le principe est simple, 20% des brebis du troupeau (sélectionnées parmi les plus en état) ne seront pas traitées jusqu'à la prochaine manipulation, où, là encore, les plus belles brebis du moment ne seront pas droguées. L'objectif, étant ici de coloniser les zones de pâturage avec des parasites sensibles aux traitements grâce à ces «brebis refuge» et ainsi diluer la population de parasites résistants.

Comme toujours, il est préférable d'associer cette pratique avec du pâturage mixte (bovins/ovins par exemple) ou encore le passage des brebis sur des surfaces de cultures saines niveau parasitisme.

L'utilisation des coproscopies et sérologie est largement recommandée pour éviter de traiter à l'aveugle et ainsi accélérer les phénomènes de résistances.

Pour rappel, le taux de réduction des excréments parasitaires doit être réduit d'au minimum 95% après traitement pour écarter la suspicion d'une résistance. À noter également qu'en cas de résistance prouvée, il n'est pas possible de revenir en arrière car il y a eu une modification génétique du parasitisme.

Cette pratique jusqu'alors peu répandue sera testée par les membres du GIEE Ovin volontaires et les résultats seront largement diffusés.



SAM, une réponse à l'amélioration des conditions de naissance

La coopérative FEDER ELEVAGE a fait l'acquisition d'un taureau Charolais dont les doses seront réservées à la vente à l'ensemble de ses adhérents, dès cet automne.

Le choix se portait sur un reproducteur pouvant garantir des veaux petits à la naissance, mais avec du potentiel squelettique pour faire des animaux à produire des kilos.

L'utilisation d'un vêlage facile doit être pensé pour garantir le premier vêlage mais ne doit en rien remettre en cause l'amélioration des bassins de ses femelles reproductrices.

Un veau qui naît seul (condition 1) sur une génisse, c'est :

- > + de 95% de chance qu'il démarre sa vie sans soucis.
- > - de pertes, moins d'interventions vétérinaires donc une baisse des charges.
- > - de stress pour la mère qui aura un IVV régulier et fera carrière.
- > + de revenu pour l'éleveur avec une amélioration de la qualité de vie.

SAM né chez le GAEC LEPEE à MILLERY (21), a été acheté le 11 février 2022 à la vente aux enchères de la station d'évaluation Charolaise de Côte d'Or située à Créancey.

Sorti premier de la station, son caractère « Vêlage Facile », sa morphologie, son potentiel, sa finesse et son Indexation Génomique ont conquis la coopérative FEDER à s'offrir cette « belle » génétique très convoitée, et ainsi la mettre à disposition auprès de ses adhérents. Il a un développement remarquable et une finesse exceptionnelle !!

SAM est rentré le 18 mars à la station de Fontaines (71) pour y être prélevé.

Les doses seront disponibles par pack de 10.

Un bon de commande sera proposé sur le site « feder.coop » avec les modalités d'envoi et de règlement.

Indexation IBOVAL Génomique de SAM

IFNais	Crsev	Dmsev	Dssev
119	114	94	123
ISEVR	Avel	Alait	IVLAT
120	102	107	117

Sans Corne :Non Porteur
 MH (Q204X) :Non Porteur
 Ataxie :Non Porteur
 MHBEEF (F94L) :Non Porteur



Pour tout renseignement sur la section génétique, contactez :

Emmanuel PLASSON

Tél : 06.10.82.11.10

Mail : e.plasson@uca-feder.fr

Christian SIMONET

Tél : 06.0718.19.55

Mail : c.simonet@uca-feder.fr

Pour FEDER-TERRE D'OVIN, engagement rime avec concret

Pour FEDER-TERRE D'OVIN, l'engagement n'est pas un vain mot. Une des idées directrices de la création de l'union, s'il faut le rappeler, est de miser sur la stratégie amont et être centré sur la production des éleveurs : accompagnement des producteurs sur les plans technique, financier ou commercial, soutien à la production et adaptation agile aux marchés.

Preuve que le partenariat n'est pas un terme galvaudé, nous vous proposons le témoignage d'adhérents de TERRE D'OVIN avec lesquels un engagement fort est en œuvre.

Portraits de deux éleveurs inspirants



Boris Claudon installé à Gevrolles (21) sur la ferme familiale, a suivi une formation agricole avec un BTS production animale en alternance au GDS. Après il a travaillé pendant 10 ans dans une scierie et 5 ans dans un abattoir.

Installé depuis 7 ans, il a une troupe de 510 brebis (50% Rouge de l'Ouest et 50% Ile de France), 35 vaches allaitantes, sur 140 ha (70 ha

de céréales, 30 ha de luzerne et 40 ha de pré). A son installation, la priorité a été de construire une bergerie à l'extérieur du village au milieu de ses prairies. Il a plusieurs périodes d'agnelage et produit des agneaux de bergerie dans le Label Rouge Tendre Agneau. Son objectif est d'être au maximum autonome au niveau alimentaire. D'ailleurs, la totalité des luzernes est valorisée par les moutons.

A l'avenir, il va réduire un peu les brebis Rouge de l'Ouest pour augmenter les Ile de France.

« Avec la coopérative : A chaque question, une réponse »

« J'ai l'esprit coopératif, nos grands-parents se sont groupés pour mieux commercialiser les animaux en coopérative. TERRE D'OVIN m'achète tous les agneaux. Elle ne se contente pas d'acheter les têtes de lots, elle ramasse aussi les queues de lots.

Chaque fois que j'ai une question technique ou commerciale, il y a quelqu'un qui m'apporte une réponse et ceci aussi bien au niveau des ovins que des bovins avec FEDER et ça c'est vraiment appréciable.

J'ai bénéficié d'un prêt à 0% pour financer l'achat d'une partie de mon cheptel. Ça m'a permis de souffler au niveau de la trésorerie.

Pour l'avenir, je pense que la communication sur l'Agneau Français est importante. Quelquefois, la multitude de marques amène des confusions.

J'aimerais que les vétérinaires donnent plus d'explications lors de leurs saisies en abattoir.

Le projet de TERRE D'OVIN d'engager des éleveurs avec un prix garanti selon un coût de production est une bonne idée. Outre l'impact économique, c'est intéressant moralement et sécurisant. Avec un tel projet, l'avenir peut être plus serein pour un jeune qui s'installe ».

Alexis Kubit éleveur de 32 ans s'est installé en 2019 sur une ferme à Rigny sur Arroux (71) après avoir travaillé 10 ans au service de remplacement.

N'étant pas fils d'agriculteur, mais déjà passionné, il s'est engagé dans des études agricoles. Puis, ses différentes expériences au niveau du service de remplacement ont orienté son choix sur une installation en ovin (en raison des investissements, l'installation en bovins n'était pas envisageable de toute façon).



Il a commencé avec 340 brebis (160 brebis charollaises et 180 brebis et agnelles Suffolk fournies par TERRE D'OVIN). Aujourd'hui après la reprise d'une seconde exploitation, le parcellaire est de 130 ha (12 ha de céréales, 6 ha de luzerne et le reste en herbe). La troupe se compose de 530 brebis et agnelles avec un agnelage du 20 janvier au 1^{er} mai. L'objectif est de produire le maximum d'agneaux d'herbe. Des nourrisseurs

sont ensuite installés pour faciliter la finition et certains agneaux sont rentrés pour être finis en bergerie si besoin.

« TERRE D'OVIN est un partenaire indispensable »

« La coopérative m'a rassuré, lors de mon installation. Outre la garantie de paiement qui est essentielle quand on commence, elle est aussi une assurance pour les départs des agneaux. Terre d'ovin ramasse la totalité des agneaux même quand la commercialisation est difficile.

J'ai pu bénéficier d'un prêt à 0 % pour l'achat d'agnelles et surtout la coopérative m'apporte un suivi technique et commercial avec Marlène qui est très à l'écoute des éleveurs.

Je bénéficie aussi des fournitures de matériel et des produits vétérinaires dans le cadre du PSE.

Dans l'avenir, je souhaite commercialiser sous démarche de qualité dans le label Tendre Agneau.

Un seul regret, le déménagement de TERRE D'OVIN à Montceau, pour moi ça sera plus loin. Mais pour l'équipe de TERRE D'OVIN ce déménagement sera bénéfique, les conditions de travail et principalement de tri seront améliorées ».

Salon de l'herbe et des fourrages 2022

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juin 2022
Villefranche-d'Allier (03)

Plein les oreilles



Depuis 20 ans, tout pour les éleveurs,
de la graine à la ration.

Echangez avec les experts indépendants de l'Espace Conseils et les dirigeants des marques présentes qui vous dispenseront des conseils exclusifs et 100% utiles pour votre métier.



Nouveauté 2022 : Découvrez le **Village de l'autonomie fourragère et protéique !**



- **6** ateliers techniques avec des reconstitutions grandeur nature
- **15** conférences animées par des experts reconnus
- **150** marques exposantes